



MARNE
Marlotte

République Française
Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 10/10/2025
Et
Publication ou notification du :
10/10/2025

L'an 2025, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vitor, VALENTE Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 24/09/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 24/09/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, Mme CERCEAU Christelle à Mme DUWEZ Nathalie, M. COLAS Christophe à M. HAGARD Stéphane, Mme GREMY Dominique à M. BUIRON Alain, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, M. PETIT Yves à Mme PACTON Stéphanie

A été nommé(e) secrétaire : Mme SCHAPPACHER Karine

CM2025_30 – Décision Modificative n°2

Monsieur le Maire explique qu'afin d'homogénéiser l'éclairage public sur tout un secteur, il a été décidé lors de la commission travaux du 11 septembre dernier, de procéder au changement des ampoules LED par armoire de secteur et non plus au coup par coup.

Le nombre de candélabres concernés étant plus important, il a été demandé à Eiffage de chiffrer le surcoût.

Sachant que le problème de raccordement des caméras de vidéoprotection n'est toujours pas résolu et que les travaux ne pourront pas avoir lieu sur cet exercice, il est proposé de diminuer l'inscription faite pour la vidéoprotection pour augmenter les prévisions pour l'éclairage public.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **autorise** à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer les écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-21538 : Autres réseaux	0,00 €	50 000,00 €
D-2156 : Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	50 000,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	50 000,00 €	50 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	50 000,00 €	50 000,00 €
Total Général	0,00 €	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 09/10/2025

Secrétaire de séance,
Karine SCHAPPACHER

Le Maire,
Vitor VALENTE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 10/10/2025